



Congrès FNPP 2019 Rapport moral et rapport d'activités 2018

Dans le cadre de ce Congrès restreint et comme vous l'avez tous fait dans les différentes commissions, je me contenterai d'évoquer les thèmes nouveaux ou ceux qui méritent d'être actualisés. Je vous invite donc, en préambule à ce rapport, à relire le précédent rapport moral élaboré et validé dans le cadre du Congrès 2018. La plupart des sujets qui y sont évoqués restent parfaitement d'actualité.

Des institutions qui restent à convaincre... des mentalités à changer !

Le combat pour asseoir définitivement nos valeurs, pour être mieux représentés, est difficile et va nécessiter encore plus d'efforts et de vigilance, plus d'implication et de cohésion de la part de l'ensemble des plaisanciers, de ceux qui nous ont déjà rejoints mais aussi de tous les autres... Nous devons tous en être conscients et profiter de ce Congrès 2019 pour apporter toute notre contribution aux futurs combats qui nous attendent.

Il nous faut convaincre tous les plaisanciers mais aussi nos élus du bien-fondé de nos orientations, eux qui sont encore prisonniers de concepts aujourd'hui dépassés. Les lignes commencent à bouger. Il faut persévérer et avancer !

Notre combat est juste et nous ne pouvons que le gagner ! Certains pays anglo-saxons l'ont bien compris et privilégient dès aujourd'hui le développement harmonieux des activités de plaisance et de pêche en mer. La France inexorablement sera amenée à faire de même.

**Les blocages actuels occasionnés par l'Administration et les services de l'Etat peuvent et doivent disparaître.
Nous devons continuer à les dénoncer et proposer des solutions alternatives pour un développement durable et harmonieux de la plaisance et des pêches de loisir en mer...**

ENVIRONNEMENT

**Non aux mesures excessives et au sectarisme,
non aux sanctuaires et aux interdits.**

Non aux mesures élaborées sans concertation

Non à l'écologie punitive.

**Oui à une écologie raisonnée intégrant,
les activités humaines et les pratiques traditionnelles.**

Non à cette parodie de démocratie participative !

Non à toute forme de dictature environnementale !

Les sentinelles de la mer, c'est nous !

Les lanceurs d'alerte c'est nous !

Les premiers défenseurs de l'environnement, c'est nous !

HALIEUTIQUE

Mesures 2019 concernant la pêche de loisir du bar

Grâce aux actions menées par notre fédération, l'interdiction de pêcher le bar au nord du 48^{ème} parallèle a été levée. La situation actuelle pour autant est loin d'être satisfaisante. L'adoption récente du plan pluriannuel pour les eaux occidentales ouvre une ère nouvelle. S'agissant des espèces menacées pour lesquelles le prélèvement de la pêche de loisir pourrait s'avérer significatif, les Etats auront l'obligation de mettre en place un système de déclaration des pêcheurs et des prises analogue à celui déjà en place pour le thon rouge. Cela devrait permettre la mise en place de quotas mensuel et annuel plus adaptés à nos activités.

La pêche de loisir du thon rouge...

Les pêcheurs de loisir français sont victimes d'un système trop contraignant et discriminatoire. Nous demandons la mise en place d'un système plus juste et harmonisé avec les autres pays européens concernés. La mainmise de la grande pêche sur cette espèce avec le soutien des services de l'Etat a été parfaitement démontrée dans l'émission « Cash Investigation » consacrée aux thonidés. Nous contestons le quota global de 1% qui nous est aujourd'hui octroyé ! Un dixième d'un thon par pêcheur de loisir et par an ! Plus de 99% du quota national affecté à la pêche professionnelle dont 87% à la grande pêche ! De qui se moque-t-on ? Que font les élus concernés pour défendre leurs pêcheurs récréatifs et leur économie littorale ? Nous proposons 1 thon par pêcheur et par an. Est-ce trop demander ? Un véritable dialogue de sourds s'est instauré avec les services de l'Etat et notamment la DPMA qui, très clairement, préserve les intérêts de la grande pêche au détriment de la pêche artisanale et de loisir. Nous avons donc demandé l'arbitrage du Ministre. Devant le mutisme constaté, nous n'avions plus d'autre recours que d'engager une action en justice devant les instances française et européenne.

L'attitude agressive et inacceptable de pêcheurs professionnels

Face aux attaques ignobles et insensées émanant des pêcheurs professionnels, nous allons devoir réagir et faire valoir nos droits.

2019 s'annonce être l'année de tous les combats mais aussi de tous les espoirs... celle où notre activité sera enfin reconnue et considérée en fonction de son poids économique et sociologique.

**Oui à un nouvel équilibre
entre pêche professionnelle et pêche de loisir s'appuyant
sur le partage et la concertation dans un souci commun
de protection de la ressource**

**Non aux dernières prises de position du Comité National
des Pêches sur le bar et le thon**

**Oui, à la mise en place de tailles minimales
biologiquement convenables à condition qu'elles soient
appliquées à tous.**

Halte aux pêches intensives sur les frayères

**Oui, aux pêches non intensives respectueuses de la
ressource et de l'environnement.**

**Oui à une bande côtière étendue à 6M
et réservée aux pêches non intensives
(pêche à l'hameçon – casiers – pêche au filet fixe limitée)**

Oui à la mise en place d'une pêche durable et maîtrisée.

**Oui à la réforme de la PCP, au Rendement Maximal
Durable et à la reconstitution des stocks avant 2020.**

**Non aux dérives locales orchestrées par les CMF et
l'Agence de la Biodiversité en totale incohérence avec la
Charte pour une pêche de loisir écoresponsable signée en
2010 et dans le plus grand mépris des plaisanciers.**

**Non aux mesures excessives pour la pêche de loisir du bar
prises sans concertation par la commission européenne.**

**Oui à un quota mensuel ou annuel
mieux adapté à notre activité de pêche de loisir.**

Nous sommes prêts à participer un projet pilote dès 2019

SECURITE

Accidentologie

Nous disposons désormais de premiers chiffres cohérents. Ils doivent être examinés et confortés. Mais au-delà de ces avancées salutaires, que faisons-nous pour diminuer significativement les risques d'accidents en mer. Nous sommes favorables à une grande campagne de sensibilisation nationale en s'inspirant des premières démarches déjà entreprises avec le concours de la SNSM au sein de notre fédération.

Vêtements à Flottabilité Intégrée...

L'arrivée sur le marché de ces nouveaux équipements autorise leur port en toutes circonstances. En collaboration avec la SNSM, nous poursuivons notre campagne de sensibilisation. Mettez systématiquement votre gilet. L'accident n'arrive pas qu'aux autres ! **Campagne à mettre en place**

VHF...

On trouve désormais sur le marché des VHF ASN à des prix très abordables. Nous ne pouvons qu'encourager tous les plaisanciers à se doter de tels équipements qui concourent grandement à la sécurité de tous. Nous en profitons pour rappeler que le CRR n'est plus obligatoire dans la bande des 12 milles.

La SNSM

Notre partenariat avec la SNSM se confirme et s'étoffe d'année en année malgré quelques difficultés passagères. Il reste encore beaucoup à faire au niveau de l'information et de la sensibilisation notamment... Le discours envers les plaisanciers doit évoluer de manière à les associer davantage au fonctionnement et au financement de cette institution à laquelle nous tenons tant... Cette association doit être confortée par un mode de financement reposant sur la solidarité entre gens de mer. Pensez à eux avant de leur demander de venir vous secourir !

Respectez les bouées de signalisation des plongeurs

Ce point doit faire l'objet d'une attention toute particulière et la sécurité sur ce sujet doit être reconsidérée. Nous sommes tous concernés.

Extincteurs

Rendre la réglementation plus lisible et de règles de révision

INFRASTRUCTURES PORTUAIRES

Des usagers plus responsables

CLUPP et CLUPIPP

La FNPP mais aussi toutes les autres fédérations représentatives s'attachent avant tout à la défense des droits des plaisanciers en matière de gestion portuaire. Nous demandons le strict respect des textes en vigueur et une généralisation de la création de CLUPP (Comité Local des Usagers Permanents du Port) conformément à la loi et pour toutes les infrastructures portuaires. Nous comptons sur les fédérations représentatives des Ports de Plaisance pour nous accompagner dans une démarche qui se veut constructive.

Le respect des textes existants mais aussi leur amélioration

Une actualisation des textes du Code des Ports Maritimes, aujourd'hui intégrés au code des Transports, devient de plus en plus urgente. Les nombreuses ambiguïtés et incohérences observées permettent trop d'interprétations abusives et génèrent autant de conflits que l'on pourrait facilement éviter en s'appuyant sur des textes plus précis et plus clairs. La FNPP en collaboration avec les autres fédérations concernées est prête à contribuer à la mise en cohérence des textes existants. Le sujet sera à nouveau évoqué dans le cadre du Comité Interministériel du Nautisme et de la Plaisance. Plusieurs pistes sont évoquées : une charte entre usagers et gestionnaires de ports et la reprise des textes législatifs dans le cadre du futur code de la mer.

Une réelle participation des usagers aux prises de décisions

Au nom de l'intérêt général, nous réclamons une amélioration du fonctionnement des conseils portuaires et une réelle participation des usagers aux prises de décisions. Quelques gestionnaires avisés l'ont bien compris et dans ces ports, hélas peu nombreux, les relations entre usagers et gestionnaires sont bien meilleures ! Il faut dès maintenant engager un grand chantier visant à intégrer les usagers dans les prises de décisions relatives au fonctionnement du port dont ils sont les principaux et souvent uniques financeurs !

Inquiétudes grandissantes à propos du DAFN

Nous assistons à une évolution sournoise du Droit Annuel de Francisation et de Navigation (DAFN). La dernière en date concerne l'abattement pour vétusté. Les méthodes employées sont l'exemple même de ce que nous dénonçons. Les services des Douanes viennent une fois de plus de démontrer leur inaptitude à la concertation et au dialogue. Les dysfonctionnements constatés nous incitent à faire preuve de la plus grande vigilance.

Une croissance constante depuis 2002

Pêcheurs à pied, pêcheurs du bord ou en bateau mais aussi plaisanciers au sens large, adeptes ou non de la pêche en mer, sont de plus en plus nombreux à venir nous rejoindre. Nos valeurs et nos orientations dans tous les domaines rassemblent de plus en plus d'adhérents : environnement, sécurité, gestion portuaire, sensibilisation aux bons comportements, pêche en mer du bord, en bateau ou à pied...

La constance et la cohérence de nos propositions sont la raison même de notre réussite et de la forte croissance que nous constatons depuis 2002. L'année 2018 n'a pas été aussi prometteuse qu'annoncée. Plusieurs dizaines d'associations ont choisi de nous rejoindre. Malheureusement nous constatons par ailleurs des baisses sensibles dans d'autres associations. Il nous appartient d'en analyser les causes et d'essayer d'y remédier... La société évolue, les comportements des plaisanciers et des pêcheurs de loisir en mer aussi. A nous d'en tenir compte et de nous adapter !

Merci à tous

Cette réussite, nous la devons à tous ceux qui contribuent à la bonne marche de notre fédération, à tous les présidents départementaux et régionaux, à tous les responsables de commissions, à tous les membres du comité directeur, à tous les responsables d'association pour les efforts qu'ils ont bénévolement consentis, à tous les anonymes qui, spontanément, ont pris leur bâton de pèlerin pour aller porter la bonne parole sur les quais, sur les pontons et autres lieux de notre littoral. Merci à tous pour votre soutien et votre participation... Merci aux employées de notre fédération pour leur travail assidu et de qualité. Les succès que nous rencontrons, c'est à vous tous que nous les devons !

Une communication de plus en plus performante

Comme vous l'avez sûrement remarqué, notre communication s'est considérablement étoffée depuis quelques années... Après notre revue qui aujourd'hui a atteint un niveau de qualité indéniable, nous avons entièrement revu la présentation de notre site « fnpp.fr ». Nous avons entièrement repris la partie « associations ».

Nous souhaitons aussi maintenir une présence significative sur les salons...

Nous communiquons régulièrement sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter et plus récemment sur le réseau du comptoir des pêcheurs qui s'est proposé de relayer gratuitement nos communiqués.

Une communication proactive... une riposte proportionnée aux attaques

Se contenter de répondre aux agressions injustifiées et inacceptables dont nous sommes l'objet n'est pas suffisant. Notre riposte doit être proactive ! Pour y parvenir, il faut organiser la riposte en concertation avec tous nos partenaires publics et privés et tous nos alliés potentiels...

La CNP et le Comité Interministériel du Nautisme et de la Plaisance

Face aux blocages administratifs actuels, la Confédération du Nautisme et de la Plaisance, nouvellement créée, est devenue l'outil adapté pour rompre avec cet immobilisme récurrent. La CNP se pose dès aujourd'hui comme l'interlocuteur majeur des pouvoirs publics pour tout ce qui concerne le développement des activités liées au nautisme et à la plaisance.

La mise en place du Comité du Nautisme et de la Plaisance coprésidé par la CNP et le SG Mer constitue une avancée indéniable et va permettre enfin d'avancer et de prendre nos problématiques et notamment celles des Usagers dans le cadre du Groupe de travail N°5 que j'ai l'honneur de présider. Plusieurs sujets que nous avons initiés lors de nos Assises y ont été abordés et vont être poursuivis en 2019 : déclaration des pêcheurs et des prises pour les espèces en difficulté, accidentologie, sensibilisations aux bonnes pratiques et aux bons comportements, la plaisance et la pêche de loisir dans les aires marines protégées...

La FNPP, membre actif de l'EAA

C'est grâce à nos actions dans le cadre de l'EAA que nous avons réussi en 2018 à lever l'interdiction de pêche sur le bar. L'adoption d'un plan pluriannuel dans les eaux occidentales ouvre une ère nouvelle. Les activités de pêche de loisir seront désormais considérées comme des pêcheries à part entière et les dispositions prises seront établies en fonction de notre poids économique et sociologique.

Travailler avec nos partenaires privés :

CIC, Sambo, Lowrance, Bénéteau, SHOM et bien d'autres...

De plus en plus de partenaires ont souhaité s'associer à notre démarche. Ensemble nous allons travailler au devenir d'une plaisance et d'une pêche de loisir en mer propre et écoresponsable. Le développement harmonieux et durable de nos activités nous concerne tous. Plaisanciers mais aussi acteurs des filières concernées ressentent l'impérieuse nécessité de travailler ensemble...

Assises des Usagers de la Plaisance et des Pêches en mer

Nous rencontrons des difficultés à organiser nos Assises : manque de solidarité, montage financier difficile à établir... Il s'avère pourtant qu'elles sont absolument indispensables. Nous allons tout faire pour les maintenir.

**Un vrai et long combat nous attend...
Nous allons le mener et nous pouvons le gagner !**

Nous avons renforcé nos services juridiques, notre représentation européenne et internationale et nos moyens de communication. Toutes ces nouvelles évolutions ne seront pas de trop pour affronter les difficultés qui nous attendent.

Avec nos partenaires rassemblés au sein de la Confédération du Nautisme et de la Plaisance (CNP), nous disposons de structures fortes et capables d'impulser un souffle nouveau, un changement de mentalité et de promouvoir un développement harmonieux d'une plaisance libre et éco-responsable.

Notre fédération progresse d'année en année. Cette impression globale ne doit pas cacher de réels sujets d'inquiétude. La société évolue, les comportements changent. Certaines associations se sont adaptées pour répondre aux nouveaux besoins et voient leurs effectifs se maintenir voire augmenter. D'autres n'ont pas souhaité ou n'ont pas pu se lancer dans une telle démarche et constatent d'inquiétantes régressions de leurs effectifs...

La stratégie de notre fédération doit aussi évoluer et prendre en compte ces constatations. Il nous faut faire preuve d'esprit novateur et proposer notamment aux nouvelles générations des actions et des services adaptés à leurs espérances : sensibilisation des enfants, démarches environnementales sur le terrain, sciences participatives, cobaturage et copêchage, initiation à la pêche ou à la navigation, sorties groupées, partenariat Barracuda Tour ...

Si vous voulons continuer de progresser et de rassembler il faut aussi penser à nous adapter aux évolutions de notre société. Dans cet esprit, la fédération est prête à accompagner et à aider toutes les associations qui souhaiteraient se lancer dans des opérations innovantes, en cohérence avec les démarches ci-dessus évoquée.

Pour réussir nous devons innover et nous adapter aux nouvelles pratiques.

Cette démarche collective doit avant tout être la vôtre !

Nous pouvons réussir. Nous allons réussir

Ce n'est qu'une question de temps.

Je compte sur vous !

CONCLUSION

Une croissance très importante depuis 2002...

Il faut poursuivre et s'adapter aux nouveaux comportements.

C'est pour nous un très grand motif de satisfaction.

Merci à tous ceux qui ont contribué à cette réussite.

Nos positions sont cohérentes et pertinentes

Elles méritent d'être encore plus affinées, plus argumentées...

Elles sont de plus en plus considérées.

Nous sommes présents dans les différentes institutions au niveau local, départemental, régional, national et européen...

Fastidieux parfois...mais crucial et indispensable.

Notre souci d'objectivité, de partage et de dialogue fait partie intégrante de notre ligne de conduite.

Un rôle de lanceur d'alerte de plus en plus affirmé...

La signature de la charte pour une pêche de loisir écoresponsable signée en 2010 a permis aux fédérations signataires de travailler ensemble de façon solidaire.

Cette attitude constructive doit être poursuivie malgré les difficultés.

Les assises organisées successivement à

St Nazaire (2013), à Martigues (2015) et La Baule (2017)

auront été pour nous une formidable occasion d'affirmer nos orientations, notre poids économique et sociologique, notre engagement pour une plaisance et une pêche de loisir durable et écoresponsable et la dimension européenne de notre démarche.

La Confédération du Nautisme et de la Plaisance (CNP)

Une vraie force pour toute la communauté nautique

Une formidable opportunité pour faire valoir nos droits et nos valeurs

Un Comité Interministériel présidé par la CNP et le SG Mer (GT5)

Une stratégie renforcée au sein de l'EAA s'appuyant sur le plan pluriannuel récemment adopté par le trilogue européen.

Il nous faut poursuivre nos actions de façon conjointe et solidaire afin de promouvoir tous ensemble une plaisance libre et éco-responsable

Ensemble et seulement ensemble, nous pouvons et nous allons y parvenir. C'est juste une question de temps !

Je compte sur vous. Merci à tous.

Jean Kiffer, président de la FNPP